

METTRE CARTES SUR TABLE

«Témoignages» a levé — dans une édition du mois de novembre 86 — un coin du voile sur les enjeux engagés autour de la construction d'un nouveau théâtre à Saint-Denis, le théâtre Fourcade. Rien de bien nouveau depuis, si ce n'est le début d'une polémique sournoise, réglée à coups d'articles de presse, comme des bulles à la surface de l'eau peuvent annoncer quelque grenouillage des profondeurs

L'objet du tumulte? Le théâtre Fourcade, tout nouveau: 1.300 mètres carrés de superficie sur plusieurs niveaux. Une scène de 27 mètres sur 13,60 mètres, un local décor, un bureau administratif, un foyer d'artistes, un local de rangement, des loges... et tout cela pour 305 places de spectateurs. Voilà pour la partie artistique: un vrai théâtre de professionnels.

À l'origine, lorsque fut prise la décision de construire le théâtre, le Conseil général, en accord avec le Ministère de la Culture (qui a subventionné le projet) dissocia cette structure de l'ensemble de Champ-Fleuri dont elle devait faire partie.

Cette dissociation a été officialisée la semaine dernière par la signature d'une convention entre

Conseil général et Mairie de Saint-Denis, aux termes de laquelle les nouveaux bâtiments reviennent à la municipalité dionysienne.

PASSIONS RIVALES

Un théâtre municipal de plus, donc. Mais neuf. Cela a suscité une agitation subite et éveillé des appétits. A deux mois de la fin du théâtre, les services culturels du Conseil général ont en leur possession sept dossiers émanant de troupes à la recherche d'un lieu de répétition — dont trois aspirent à la direction artistique de la nouvelle structure.

Les appétits sont grands; la compétence ne suit pas toujours. Or, l'importance de l'enjeu impose que le nouveau théâtre trouve pour le diriger un gestionnaire (individuel ou collectif) à la hau-

teur de la tâche.

Et qui? Autour de cette question se déchangent actuellement — et de façon assez malsaine selon nous — des passions rivales.

Le théâtre Volland, première troupe professionnelle de la Réunion (et la seule à avoir fait ses preuves) a aussi été le premier à déposer. L'an dernier, un Mémoire visant à faire de la nouvelle structure un Centre dramatique régional. Emmanuel Genvrin a défendu récemment son projet devant M. Abirachad, directeur du Théâtre au Ministère, qui lui a trouvé des qualités et n'a pas dit non.

D'autres candidatures ont surgi depuis, de façon rien moins que spontanée. Volland, qui se sent menacé par la manoeuvre, n'hésite pas à dire qu'elles ont été sus-

citées et portées à bout de bras dans le seul but de lui contester le «leadership» du monde théâtral (voir notre encadré).

C'est ainsi qu'a été soutenue — y compris financièrement — la création d'une autre troupe professionnelle pleine d'ambitions, bien que n'ayant pas encore fait ses preuves devant le public. Tailloot. La troupe dirigée par Philippe Pelen a déposé une demande de direction du nouveau théâtre, accompagnée d'un dossier qui se veut alléchant école d'art dramatique, laboratoire de recherche théâtrale, etc. Budget: 4,5 millions.

Le troisième dossier pour la direction du théâtre émane de Brigitte Gaudi, qui dirige une troupe amateur: «Les zanyonnes». Enseignante de profession, elle a déposé un dossier faisant une large place aux scolaires et dont le budget est évalué à 3 millions de francs.

en quelque sorte la marque d'un sous-développement de la politique dionysienne en matière d'équipement culturel.

Car les salles disponibles à Saint-Denis ne manquent pas. On peut citer Château-Morange, Joinville, l'OMTL, la salle Truffaut et la salle Saint-Jean.

Autant d'endroits où ces petites troupes pourraient travailler s'ils avaient été un tant soit peu équipés.

Pas besoin d'être extra lucide pour constater que la pléthore des candidatures et demandes en tout genre fait bien l'affaire du Conseil général, qui peut ainsi donner l'illusion de jouer les arbitres... Une façon de faire oublier qu'il tire les ficelles.

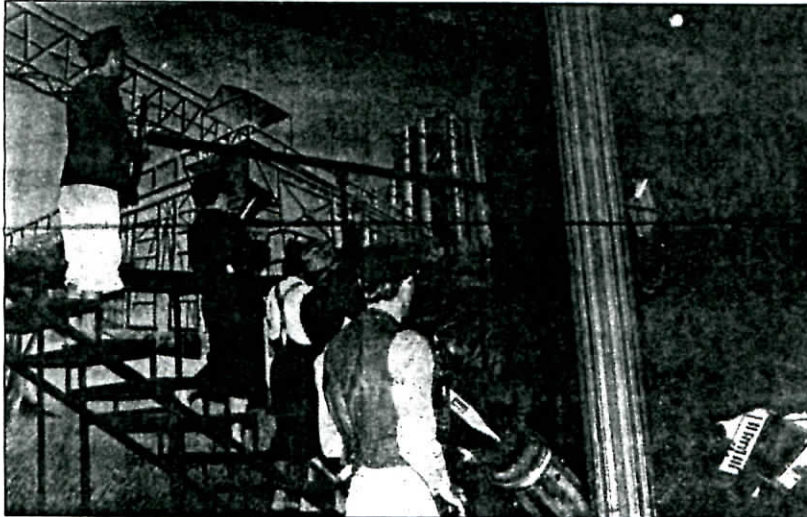
Souhaitons une chose: que le débat engagé soit conduit cartes sur table, c'est-à-dire loin des polémiques souterraines.

Et s'il doit y avoir polémique, que les arguments et les enjeux en soient clairs pour tous.

Pourquoi ne pas tenir sur le sujet une «table ronde», débat auquel viendraient discuter et argumenter tous les prétendants avec leur projet?

Le Conseil général semble ne pas y être opposé. Alors, chiche?

Pascale David



Le théâtre Georges Fourcade permettra-t-il à la création locale de prendre son essor ou sera-t-il un instrument de luxe aux mains de routiniers ou d'Incompétents? Le théâtre local est à un tournant de son développement

Volland monte au créneau

«On a manipulé des gens naïfs...»

Le théâtre Volland lance aujourd'hui un comité de soutien

La troupe Volland estime être la cible de la «machination» montée par le Conseil général à propos du théâtre Fourcade. Créée il y a huit ans et installée depuis six ans dans le Grand Marché de Saint-Denis, Volland est historiquement la première compagnie des DOM-TOM (elle existait avant la création d'un centre dramatique martiniquais créé par Almé Césaire en 82) et la première troupe professionnelle de la Réunion.

Elle a créé un lieu théâtral à partir de rien et y a amené un public. «Si les gens vont au Grand Marché, c'est pour voir Volland», affirme Emmanuel Genvrin selon qui l'installation de sa troupe dans le grand marché s'est accompagnée de la promesse qu'à cet emplacement serait construit un jour un théâtre neuf dans lequel travailler.

«On a accepté de travailler dans des conditions épouvantables, on a créé un lieu et parce qu'il est rénové, tout le

monde en veut». Volland se considère chez lui, au Grand Marché, et dénonce: «Il y a eu manipulation de gens naïfs à qui on propose la lune en leur laissant croire que c'est facile à attraper... On a rameuté à la dernière minute des «candidats» pour faire la masse et faire croire qu'il y a un conflit. C'est de l'esbrouffe», poursuit Emmanuel Genvrin.

Volland a le projet de faire du théâtre Fourcade un Centre dramatique régional, projet pour lequel E. Genvrin affirme qu'il a reçu des encouragements de Robert Abirachad, directeur des théâtres et spectacles au Ministère de la Culture. Un tel projet, s'il est suffisamment structuré, peut espérer une subvention de l'État de l'ordre de 20% à 50%. Cela suppose la discussion d'un cahier des charges où il peut être inscrit que la troupe gestionnaire accueillerait x troupes par an.

«La solution est dans le cahier des charges», estime en-

core E. Genvrin. «Cela se négocie et cela suppose qu'on définit vraiment les besoins en salles».

Quant à accueillir les autres troupes, c'est chose faite au Grand Marché depuis au moins l'année 86, avec notamment l'organisation du Festival des troupes locales. «En 86, Volland a accueilli au Grand Marché plus de représentations théâtrales que d'autres troupes que d'elle-même: 33 pour les autres et 21 pour nous. Nous avons tenu trois galas de variétés et une «nuit des nodules». Alors, qu'on ne vienne pas nous accuser de vouloir le Grand Marché pour nous seuls», polémique encore le directeur de la troupe.

Visiblement écourée par ce qu'elle estime être des «maquilles de bas étage», Volland tiendra ce matin une conférence de presse, pour le lancement d'un comité de soutien.

P. D.

«TABLE RONDE»

Il reste à examiner le sérieux des différentes candidatures et à comparer les projets.

D'emblée une remarque, relative à l'afflux des demandes de la part des troupes amateurs: c'est

Témoignages

Vendredi 20 Mars 1987